



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 18 juin 2024

Alerte météorologique : orages

Météo-France a placé le département de la Vienne en vigilance jaune renforcée pour des orages violents ce mardi 18 juin à partir de 19h00.

Dès le début de la nuit de mardi à mercredi, les orages impactent l'est Poitou-Charentes et le Limousin. Toutefois les orages s'annoncent moins violents que ceux qui impactent les départements en vigilance orange.

Ces orages s'accompagnent de cumuls de pluies pouvant atteindre 30 à 50 mm en peu de temps, de rafales de vent de l'ordre de 90 à 100 km/h ainsi que des chutes de grêles sur les départements concernés par cette vigilance jaune renforcée.

Tenez-vous informés et respectez les consignes des autorités :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Météo-France met à disposition ces informations et les actualise régulièrement sur :

- le serveur vocal : 05.67.22.95.00 (gratuit),
- et le site de vigilance : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers